L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 61, Rue Chartres.

Journal quotidien ... $[illegible] } payable d'avance.
Do. trois fois par semaine, $[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 27 JUIN 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS.
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ELECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. District—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. District—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. District—LŒUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. District—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. District—SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDATS POUR LE CONGRÈS:
Premier Dist. Congressionnel—L'hon. EDW. D. WHITE.
Second " " THOS. GIBBS MORGAN.
Troisième " " JOHN MOORE.

LEGISLATURE D'ETAT.
WM. DE BUYS,
GLENDY BURKE,
W. C. C. CLAIBORNE,
G. BEDFORD,
L. L. FERRIERE,
A. W. PICHOT,
CHRISTIAN ROSELIUS.

ASSOCIATION TIPPECANOE DES JEUNES GENS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Une assemblée régulière sera tenue ce soir à 7 heures 1-2 au Log Cabin. Les membres de l'association sont priés d'être ponctuels, des affaires importantes devant leur être soumise.

Les personnes dont les noms suivent se réuniront en comité ce soir à 6 heures 1-2, au Log Cabin pour délibérer sur des objets d'une importance majeure et pour présenter un rapport à l'assemblée du jour.

T. U. Kones,	H. E. Lawrence,
W. Christy,	L. F. Maxent,
A. K. Josephs,	Geo. Richardson,
F. B. Conrad,	E. Johns,
F. Gardère,	J. Sloan,
P. L. Boucher,	M. Musson,
W. Turner,	F. S. Hunt,
J. A. Beard,	J. B. Walton,
J. Hise,	L. J. Harris,
M. Blanco,	W. Sanders,
L. Hermann,	J. J. Day,
G. E. Clifford,	P. W. Farrar,
A. Mazureau,	H. Florance.

G. KURSHEETT, } Secrétaires.
N. DELAPLAINE, }

NEGROPHILISME DE L'ADMINISTRATION.

Quelque nombreuses que soient déjà les preuves de la déloyauté de l'administration et de ses organes, on ne saurait trop les multiplier, pour lui arracher enfin le masque.

A entendre les journaux du pouvoir, il y a une étroite alliance formée entre l'opposition et les abolitionistes; mais il est vrai de dire qu'ils ne donnent jamais la preuve de leurs assertions, et que lorsque nous leur prouvons, nous, que leurs hommes les plus éminens sont abolitionistes, ils gardent le silence pour reproduire incessamment la même accusation.

Lorsque dernièrement nous avons cité les principaux passages d'un article du professeur Brouson, zélé partisan du pouvoir, article reproduit avec les éloges les plus pompeux par le Tuscaloosa *Flag of the Union*, et dans lequel se trouve cette phrase si caractéristique: *Le parti démocratique professe des principes qui doivent amener l'abolition de l'esclavage, et cela le jour même, à l'heure même, où la chose pourra se faire avec avantage pour la cause de la liberté et de la justice*, les journaux du pouvoir ont gardé le silence le plus absolu. Or, on connait le proverbe: "qui ne dit rien consent.

Voici un nouvel exemple qui prouve combien les actes des hommes de l'administration diffèrent de leurs paroles, et combien ils méritent peu la confiance du peuple, surtout du peuple du Sud.

Une résolution présentée dernièrement à la Chambre des Représentans au Congrès établit que le lieutenant Hooe, de la marine des Etats-Unis, a été condamné par une cour martiale sur le témoignage de deux nègres. Le lieutenant Hooe, Virginien, avait objecté à l'audition de ces nègres comme témoins; mais on avait passé outre malgré sa protestation.

L'honorable secrétaire de la marine, James K. Paulding, a approuvé la sentence. Le lieutenant Hooe en a appelé au président et l'homme du Nord aux principes du Sud "n'a rien vu dans l'affaire qui pût justifier son intervention."

M. Van Buren peut maintenant dire ce qu'il voudra, nous saurons à quoi nous en tenir sur son compte. Il trouve tout simple qu'un nègre soit entendu en témoignage contre un blanc! On voit bien qu'il pense encore, malgré les assurances de ses créatures, comme il pensait en 1820 lorsqu'il votait pour faire abolir l'esclavage dans le Missouri, ou comme il pensait en 1821, lorsqu'il votait dans la convention de New-York pour donner aux nègres le droit de suffrage. Il est ce qu'il a toujours été: un négrophile.

Nous verrons bientôt, du reste, le parti que prendra la majorité de la Chambre des Représentants relativement à la résolution de M. Botts.

Mais en attendant il demeure constant que le président autorise les témoignages des nègres sur les bâtimens des Etats-Unis. Prenons acte de ce fait que les planteurs n'oublieront pas!

Le *Courrier*, oubliant tous les égards qu'on se doit, répète aujourd'hui une de ses accusations. Nous ne lui répondrons qu'un mot: *Vous êtes un calomniateur!*

"*Pour l'Abeille.*)

EDWARD D. WHITE.

Depuis que les partisans du pouvoir ont nommé un candidat pour la place de représentant du premier district au Congrès, ils ont commencé leurs attaques contre l'honorable Edward D. White: C'est leur tactique habituelle.

Il faut remarquer, en effet, que les hommes du pouvoir s'attachent bien moins à défendre leurs candidats qu'à attaquer ceux de l'opposition, surtout lorsque la comparaison n'est pas à leur avantage.

Heureusement que Mr. White n'a rien à craindre de ces attaques qui ne feront qu'augmenter sa popularité; c'est un vrai démocrate dans toute l'acception du mot, simple dans ses manières, bon, affable et serviable à tous, qui conserve pourtant la plus grande indépendance d'esprit et de caractère. Homme de sens et d'intelligence, connaissant parfaitement nos ressources et nos besoins, joignant en outre de cette considération qui contribue si puissamment à donner de l'influence dans les grandes assemblées, il ne craint aucune comparaison, car il serait impossible de faire un meilleur choix.

On n'a pas oublié le courage avec lequel il a bravé les clameurs d'une faction désorganisatrice qui voulait faire sanctionner par la loi la violation des lois et de la Constitution.

On n'a pas oublié l'indépendance dont il a fait preuve en cette circonstance, lorsque sollicité par tous les partis, il a écouté tous les avis jusqu'au dernier moment, sans jamais faire connaitre le sien et décidé ensuite suivant ses lumières et sa conscience.

On n'oubliera pas non plus que, sollicité pendant la session actuelle par les habitans de la ville de Lafayette, d'appuyer leur pétition demandant l'extension du port de la Nouvelle-Orléans, de manière à y comprendre Lafayette, il a repoussé ces sollicitations, ce qui lui a attiré l'animadversion de la gazette de Lafayette.

Habitans de la première et de la troisième Municipalité, songez que si le projet d'étendre le port pouvait être réalisé un jour, toutes les affaires seraient par suite transportées irrévocablement et pour toujours au de là de la rue du Canal, et que vos propriétés deviendraient à peu près sans valeur.

Or, Ed. D. White a refusé d'appuyer ce projet désastreux, malgré les sollicitations des parties intéressées et sans avoir reçu de vous la moindre manifestation de vos désirs: parce que votre ancien gouverneur est un homme intègre, un homme juste qui connait les besoins de la majorité de ses constituans et qui agit en conséquence sans qu'il soit besoin de le solliciter.

Electeurs, vous ne l'oublierez pas.

(Communiqué.)

Au nombre des griefs dont les signataires de la déclaration de l'indépendance avaient à se plaindre du roi de la Grande Bretagne, il en est deux qui sont remarquables par leur coincidence avec les reproches que nous pouvons si justement adresser à la présente administration.

"L'histoire du roi actuel de la Grande Bretagne "(y est-il dit) offre une répétition d'injures et d'usur-"pations, qui toutes ont pour objet de réduire ces états "sous le joug de la tyrannie la plus absolue. Pour en "convaincre l'Univers il suffit du simple exposé des "faits.

"Il a créé une multitude de nouveaux offices, et il a "envoyé un essaim d'officiers, pour harasser le peuple "et dévorer sa subsistance.

"Il a entretenu chez nous en tems de paix, des ar-"mées régulières sans le consentement de nos législa-"teurs.

Maintenant nous en appelons à tout homme raisonnable, l'identité n'est-elle pas frappante? Ces pères de la patrie s'ils revenaient parmi nous, n'auraient-ils pas à faire le même reproche à l'administration actuelle?

Faisons le rapprochement des deux époques, et voyons si nous sommes fondés à porter cette accusation contre Van Buren. Jugeons l'homme d'après ses œuvres.

Il a créé une multitude de commis et de maîtres de postes, tous à sa dévotion, soi-disant pour activer le service qui se fait beaucoup plus mal qu'auparavant.

Il a créé un essaim d'officiers salariés, inutiles au gouvernement, véritables sinécuristes, vrais vampires brévetés, qui sucent et dévorent la subsistance du peuple, et qui n'ont été nommés que pour servir d'instrumens à ses vues ambitieuses.

Il a créé et proposé le *sub treasury bill*, qui le rend maître absolu du trésor, et des immenses revenus de la nation, et pour une plus efficacement de ce pouvoir,

qu'il s'est si généreusement concédé, pour gouverner plus despotiquement en alliant la bourse à l'épée, ne voulait-il pas créer une armée permanente de *deux cent mille hommes*, lorsque nous sommes en paix avec toutes les puissances de l'Europe?

N'a-t-il pas appelé l'attention du congrès sur cette mesure, en disant *qu'il ne pourrait trop fortement la recommander à sa considération*. (Voyez son message.)

N'a-t-il pas voulu se faire conférer le pouvoir dictatorial de faire marcher ces troupes, d'états en états, suivant son bon plaisir, son caprice ou son intérêt?

Ne devait-il pas faire emprisonner, juger et condamner tout citoyen américain, qui fier de son titre d'homme libre et indépendant, se serait refusé d'obéir à ses ordres tyranniques?

N'a-t-il pas usé de toute son influence magicienne et autre, pour faire adopter cette loi inique qui aurait obligé les enfans de la Louisiane à abandonner leurs foyers, leurs propriétés, leurs femmes, leurs enfans, et les objets de leur plus chères affections, pour aller monter *la garde* aux frontières du Maine, ou dans les contrées sauvages et glacées du *Wisconsin*, ou peut-être à la *Maison Blanche* à Washington-City?

Est-il possible qu'une pareille idée, (que le plus fier despote rougirait d'émettre) soit sortie du cerveau du premier magistrat de cette république? d'un magistrat qui se dit patriote et démocrate, et qui voudrait en se couvrant du manteau du républicanisme, tromper ses concitoyens, et parvenir au pouvoir suprême par la force des bayonnettes, L'insensé! .... Mais pour qui nous prend-t-il donc?

Sommes-nous plus les descendans des braves patriotes de "76" ou avons nous tellement dégénéré dans l'espace de 64 ans pour que nouveau césar, Van Buren vienne nous offrir des chaines, et nous étourdir au bruit de nos fers? Non, non, j'augure mieux de mon pays, et j'ose à mon tour prédire à ce singe de la royauté, que son règne est bientôt fini, et qu'en mars prochain succèdera à son gouvernement corrompu, une administration sage, paternelle, économe, et basée sur ces grands principes de justice de d'équité, proclamés par Washington, Jefferson, et les autres vrais démocrates qui l'ont précédé dans la place éminente qu'il occupe maintenant.

UN VRAI DÉMOCRATE.

Depuis plusieurs jours nous avons inséré, dans les annonces, un avis ayant pour but de prévenir les personnes qui ont reçu ou acheté des Pianos (*appelés Piccolos ou Pianinos*) de la fabrique de *MM. Pleyel & Co de Paris*, qu'un ouvrier de cette maison, envoyé par elle, *à ses frais*, venait d'arriver pour réparer et consolider les instrumens de cette espèce dans lesquels ces facteurs avaient employé des tubes en fer creux, qui en promettant les meilleures garanties de solidité, ajoutaient à la sonorité et à la beauté du son des instrumens. Notre intention est de faire ressortir, aujourd'hui, ce qu'il y a de loyal et de véritablement libéral dans la mesure que vient de prendre cette maison si justement distinguée entre toutes, non seulement par la supériorité de ses pianos, mais par les vues larges qui président à toutes ses transactions.

Dans toute l'Europe, les Pianos de MM. Pleyel & Co., placés au premier rang de supériorité, sous le rapport de la qualité des sons et de la perfection du mécanisme, conservent une solidité à toute épreuve: en possession de fournir depuis 12 ans à notre pays la plupart des pianos qui s'y trouvent, ces fabricants ont constamment cherché les meilleurs modes de construction, pour que leurs instrumens puissent résister aux influences climatériques, et aux variations si fréquentes et si soudaines de notre température, et c'est dans un but de perfectionnement, sous ce rapport, qu'ils ont employé les tubes en fer creux dans les pianos verticaux; mais ce sont précisément quelques uns de ces instrumens, qui par l'effet de l'humidité et en trompant toutes prévisions, ont éprouvé des accidens qui leur faisaient perdre la tenue de l'accord. Au premier signal et quoique ce ne fussent que des faits isolés et peu nombreux, MM. Pleyel & Co. ont mis un louable empressement à envoyer un de leurs plus habiles ouvriers, pour appliquer à tous un moyen sûr de consolidation. Cette occasion, en démontrant, ainsi que nous l'avons dit, toute leur loyauté et leur libéralité, leur servira à faire étudier, sur les lieux, les inconvéniens résultants des conditions de notre climat et ce sera une nouvelle garantie pour l'avenir des instrumens qui sortiront de leur manufacture.

Lorsque nous avons si souvent sous nos yeux des exemples qui prouvent que beaucoup de fabricants ne considèrent notre pays que comme un lieu d'exportation de leurs produits les plus inférieurs, nous nous plaisons à mentionner un fait comme celui que nous venons de citer et qui honore une maison jouissant à d'autres titres d'une renommée universelle.

INTERIEUR.

(*Extrait de notre Correspondance particulière*)

WASHINGTON, 14 juin 1840.

SENAT.—Le plan d'armée permanente a fait aujourd'hui son apparition au Sénat. M. Preston a demandé l'impression à dix mille exemplaires du rapport du secrétaire de la guerre qui a été communiqué à la Chambre, maisdont le Sénat n'a point reçu une seule copie. M. Clay de l'Ala., a fait sur le champ la motion d'imprimer en pareil nombre le rapport du Gén. Knox en 1790, les deux rapports du général Harrison en 1818 et 1819, et enfin la lettre explicative de M. Poinsett. M. Preston a répondu qu'il lui semblait préférable d'imprimer le rapport du secrétaire de la guerre, sans toutes ces adjonctions; mais il a ajouté que si on n'en pouvait obtenir l'impression qu'à de pareilles conditions, il les acceptait.

M. CLAY, du Kentucky, a dit qu'il voterait avec le plus grand plaisir pour l'impression des deux rapports du général Harrison: Car ils font honneur à son intelligence comme homme, à son cœur comme patriote. Ils respirent un grand esprit de liberté et le dévouement à la Constitution et au pays; ils prouvent avec éclat une hauteur de conception qui ne peut manquer d'accroître l'estime que professe le peuple américain pour les talents et le patriotisme de cet illustre citoyen. L'orateur désire qu'ils soient répandus et lus le plus possible: car ils ne sont pas seulement admirablement écrits et remplis d'illustrations tirées de notre histoire, ils ont de plus le mérite d'être parfaitement d'accord avec les règles les plus sévères de la constitution.

M. Clay n'en est pas moins désireux cependant de voir publier le projet du secrétaire et de fournir ainsi au peuple le moyen d'en connaitre et d'en apprécier le caractère. L'expérience l'a convaincu qu'on ne pouvait avoir en pareil cas aucune confiance dans le parti qui est au pouvoir. "On se rappellera, dit-il, que quand le projet de sous-trésorerie fut si honteusement rejeté à sa présentation par les Représentans du peuple dans la Chambre basse, les organes de l'administration affirmèrent qu'on ne tenait plus à ce projet, et cependant qu'a t-on fait? L'administration a fait tous ses efforts pour se procurer une majorité dans les deux Chambres, et quand elle a été sûre de la majorité, elle a imposé la sous-trésorerie, malgré les remontrances et les réclamations du peuple. "Eh! bien ce qu'on a fait pour la sous-trésorerie, ne pourra-t-on pas le faire aussi pour ce nouveau projet si dangereux et si inconstitutionnel, élaboré par le Secrétaire de la guerre et recommandé par le Président. Aucune voix, dans l'une ou l'autre des deux Chambres ne s'est élevée en sa faveur, et cependant le Secrétaire est encore à son poste, malgré ce blâme silencieux, et cependant un comité du Sénat n'a point songé à élever contre ce plan de justes réclamations! Supposez que l'élection de Novembre ait un résultat différent de celui sur lequel comptent les amis de leur pays, croyez-vous que ce plan dont le sort sera peu prospère cette année, ne se représentera pas à la prochaine session du Congrès. Il faut donc que le projet du Secrétaire de la Guerre se présente seul devant le peuple pour qu'il puisse juger de sa monstruosité."

L'honorable sénateur du Kentucky a ajouté quelques mots au sujet d'un plan d'éducation gymnastique et militaire, tracé par le général HARRISON, et a prouvé que ce plan qu'on avait osé accuser, était fondé sur les principes les plus purs et sur une connaissance parfaite de la nature humaine et de l'histoire.

Quand M. Clay du Kentucky eut terminé son discours, son homonyme de l'Alabama, trouvant l'opposition disposée à voter l'impression comme on l'a demandé, a proposé d'ajouter encore à toutes les autres pièces "l'acte sur la milice de 1792". L'opposition y a consenti sur le champ, afin d'emporter l'impression du "bill du Secrétaire de la Guerre." Ainsi on imprimera ce document à 10,000 exemplaires.

CHAMBRE DES REPRESENTANS—Le bill de la Sous-Tresorerie qui a occupé fort long-tems le Sénat, a été aussi l'objet de toute la discussion à la Chambre. Un seul orateur a pris la parole pour défendre cette mesure qui a été combattue par M. Crockett du Tennessee et John Bell, qui a déployé beaucoup d'habileté et d'éloquence.

MASSACHUSSETTS.—Le vaisseau des Etats-Unis *Columbia*, Comm. Read, est arrivé récemment à Boston venant de Callao et de Rio Janeiro. Il y avait plus de deux ans que ce navire avait quitté les Etats-Unis: il était parti de Norfolk le 6 mai 1838 pour aller croiser dans l'Océan Pacifique, la mer de la Chine, &c. Durant le cours de sa croisière, il a vu Mascate, Colombo, la côte de Sumatra, Singapore, Macao, les Iles Sandwich, les Iles de la Société &c. puis il est revenu à Callao d'où il est parti le 6 mars dernier pour Rio Janeiro qu'il a quitté le 6 mai en compagnie du John Adams, qui devait toucher à la Martinique. Durant cette longue navigation d'environ vingt-cinq mois, le *Columbia* a perdu soixante dix-sept hommes d'équipage.

A une assemblée whig qui a eu lieu dernièrement à Knoxville (Massach.), le Colonel Froster parlait de HARRISON et rappelait que le général avait été traité de "poltron". "Je me suis rarement adressé, disait le colonel, à une aussi nombreuse assemblée; mais dans toutes celles où j'ai pris la parole il s'est toujours trouvé quelques vieux soldats prêts à témoigner en sa faveur. Y en a-t-il ici quelqu'un?"—Moi, s'écria en se levant un vétéran nommé David Griffin, j'ai servi sous le Général HARRISON.—HARRISON était-il un poltron?—Lui, un poltron! répondit avec indignation le vieux soldat, lui, un poltron! C'est l'homme le plus brave qui existe!" Voilà de ces témoignages qui valent mieux que les plus beaux discours.

PENNSYLVANIE.—On vient de publier à Philadelphie un "Almanach Tippecanoe pour 1841". Il renferme un bon nombre de notices historiques, politiques et biographiques fort courtes et fort bien rédigées qui doivent contribuer à répandre les vrais principes parmi le peuple; c'est une heureuse idée que cette publication.

NEW-YORK.—L'honorable ANSON BROWN qui représentait au Congrès le district composé des comtés de Saratoga et de Shenectady est mort tout récemment à sa résidence de Ballston Spa.

VIRGINIE. On lit dans le *Richmond Compiler*: D'après un tableau publié dans le *Nantucket Enquirer*, il appert que plus de cinq cents vaisseaux américains sont employés à la pêche de la baleine, tant ponts soixante quatre appartiennent au seul état de Massachussets et représentent un capital de $9,800,900.

RHODE ISLAND. Les moissons donnent dans cet Etat les plus belles espérances. Le colonel Wayne, fils du général Anthony Wayne, était le président d'une fête en l'honneur d'HARRISON qui a eu lieu dans le comté de Chester. Le colonel Wayne qui a été l'un des plus chauds partisans de Jackson, est un homme qui jouit d'une grande influence dans cette partie de l'Etat.

On lit dans le *Courrier des Etats Unis*, du 16 courant:

Un nouveau steamboat, *Napoleon*, vient d'établir une grande baisse de prix dans la ligne de New-York à Albany. Samedi matin, arrivant à New-York en même temps que le Dewitt Clinton, l'un de ses concurrents, il s'empara, à ce qu'il parait, de la place où stationne ordinairement ce dernier; le capitaine promit d'en tirer vengeance. Les deux steamboats rivaux devaient partir le même soir, à un quart d'heure de distance. Le capitaine du *Clinton* retarda son départ, et, tenant sa vapeur prête, il poussa son bâtiment à la rencontre et en travers du Napoléon, au moment ou celui-ci passa devant lui, chargé de plus de 150 passagers! Le *Clinton* n'en avait lui, que très peu, et c'est un bâtiment deux fois plus fort que le *Napoléon*. Aussi celui-ci fut-il tellement renversé par le choc, que l'extrémité supérieure de ses cheminées alla presque toucher la surface de la rivière, et que son pont tout entier fut couvert par le reflux de l'eau. Les passagers, parmi lesquels étaient un grand nombre d'enfans et de femmes, poussèrent des cris horribles, et n'auraient peut-être pas échappé à une submersion totale, si le capitaine et quelques passagers du *Napoléon* n'avaient tiré trois coups de pistolet sur les pilotes du *Clinton*, qui se détourna pour éviter leur feu. On assure que l'un de ces pilotes a été blessé assez grièvement. Quoiqu'il en soit, l'équipage du *Clinton* continua son chemin en entonnant le chant de triomphe *Yankee Doodle*, et le Napoléon, qui heureusement n'avait point d'avaries considérables, le suivit, après avoir reçu et rendu trois "cheers" ou "hurras" poussés par la foule assemblée sur le rivage, et probablement charmé d'avoir eu là un spectacle *amusant et gratuit*!

P. S. Le capitaine du *Dewitt Clinton* a écrit aux journaux d'hier soir pour se disculper, et il assure que c'est le Napoléon qui a cherché la collision. Il en donne pour preuve les coups de feu tirés, et vraisemblablement prémédités, par le capitaine de ce steamboat. Ce fait peut bien prouver que le Napoléon avait craint et prévu l'attaque de son confrère, mais il est difficile de croire qu'il ait recherché cette attaque, avec sa faiblesse comparative et ses 150 passagers à bord.

D'après d'autres journaux de New-York que nous avons sous les yeux, le choc entre les deux bateaux à vapeur n'aurait pas été aussi violent que le dit le *Courrier des Etats Unis* et serait plutôt le résultat d'un hazard malheureux que d'une vengeance préméditée. Le *Napoléon* n'a éprouvé aucune avarie majeure.

FANNY ESSLER était à Philadelphie le lundi, 15 courant; elle a donné le 16, sa première représentation au "Chesnut Theatre," avec un succès fort grand. La charmante danseuse doit en donner huit dans cette ville.

M. ADRIEN, le célèbre magicien, dont quelques journaux s'étaient amusés à raconter la mort en l'accompagnant des circonstances les plus romanesques, vient d'arriver à Richmond en fort bonne santé et compte y donner des représentations.

EXTERIEUR.

LA HAVANE.—Les journaux de la Havane jusqu'au 17 courant nous sont arrivés; indépendamment des nouvelles relatives à l'île de Cuba, ils nous apportent quelques renseignemens sur le Mexique.—Le 14 courant, vers 11 heures A. M. un orage épouvantable a éclaté sur la Havane: le tonnerre grondait d'une manière terrible et la pluie tombait par torrents. Dans quelques rues l'eau s'est élevée à trois et quatre pieds. Les pertes causées par cette espèce d'inondation sont assez considérables.—D'après le *Noticioso* du 17, il est arrivé à la Havane en une seule soirée 22 navires du plus fort tonnage, et dans une seule semaine on a déclaré à la douane 16,274 caisses de sucre et 32,745 arobes de café.—Le navire à vapeur *Hayne* va faire régulièrement le service entre la Havane et Charleston. Il partira de Charleston le 1er et de la Havane le 15 de chaque mois, et il touchera à Indian Key et à Key West.—La *Lyra*, paquebot anglais, est arrivé de Vera Cruz et de Tampico apportant $200,000 en espèces.—On vient d'achever à St. Yago de Cuba un fort bel aqueduc qui doit amener dans cette ville l'eau des montagnes.

TEXAS.—Nous avons sous les yeux les numéros du *Morning Star* de Houston du 10 au 20 courant, et nous en extrayons les renseignements suivants: Les bruits les plus contradictoires couraient au Texas dans les premiers jours de juin sur la situation respective des centralistes et des fédéralistes mexicains: les uns disaient que les centralistes vainqueurs allaient poursuivre leurs adversaires jusque dans l'intérieur du Texas; d'autres racontaient que le frère de Zapata avait mis en déroute près du Rio Grande et détruit la principale division des forces centralistes, que Arista avait été tué et que la cause du gouvernement était perdue. Une proclamation du secrétaire de la guerre, qui appelle aux armes les citoyens du Texas, vient démentir cette dernière version; voici ce que dit à ce sujet le document dont nous parlons: Le général ARISTA est en ce moment sur la rive gauche du Rio Grande avec une force considérable et il s'approche rapidement de San Patricio. A-t-il pour but d'envahir notre territoire ou seulement de combattre les fédéralistes qui se trouvent en assez grand nombre sur ce point? Que nous importe: songeons seulement que l'ennemi est sur nos terres! Quelles que soient ses intentions, il a franchi nos frontières à main armée, et le devoir de tout bon citoyen est de prêter son aide pour le repousser."

La proclamation n'a pas seulement pour but de signaler le danger qui menace le Texas à l'Ouest; elle annonce qu'un ennemi plus redoutable peut-être que les Mexicains, se prépare à l'attaquer. Des hordes considérables de Commanches, de Cherokees, de Wakoes et de Kichapoos se sont réunies sur l'une des branches du Haut Brazos, et sont sur le point de faire une descente sur Austin ou sur quelqu'autre ville de la frontière. La nouvelle de leur réunion et de leurs projets a été apportée au camp du général Burleson par des Indiens Tonkaways, qui paraissaient fort effrayés et assuraient que les Commanches et leurs alliés formaient une troupe innombrable. Le gouvernement du Texas organise sa défense militaire avec activité.

MEXIQUE.—Les détails que nous devons aux journaux de la Havane, ne sont pas d'une date aussi récente que les nouvelles reçues directement; mais quelques-uns valent la peine d'être reproduits.—Le village d'Acayucan dans le département de la Vera Cruz a été presqu'entièrement détruit par le feu le 8 mai. L'incendie se déclara vers le soir et eût bientôt consumé l'église, le bureau de poste, la maison de justice, celles du curé et du préfet, &c. La perte totale est estimée à $500,000.—Dans les derniers jours de mai, un engagement a eu lieu aux environs de Tampico entre un petit corps d'insurgents et les troupes du gouvernement: l'avantage est resté à celles-ci.

GUATEMALA.—Une compagnie de Capitalistes anglais vient de prendre des arrangements pour donner dans ce pays une grande extension à la culture de la soie. Les essais de cette compagnie lui promettent les plus admirables résultats.—Les jésuites s'occupent à rétablir à Guatemala un collège de leur ordre sous le nom de "Collège du Christ." Le gouvernement grâce aux sollicitations [illegible] principaux évêques du pays, se montre extrêmement favorable à ce projet et donne toutes les facilités possibles aux "Pères de la Foi."

ST.-DOMINGUE.—On a reçu à New-York des nouvelle de Port au Prince qui vont jusqu'à la fin de mai. Le 28 avril, le président Boyer a fait l'ouverture de la législature, et a adressé à la chambre des représentans des communes une lettre explicative de plusieurs projets de loi sur différentes modifications à faire au code civil. Ces projets de loi ont en vue les intérêts des enfants naturels dont la reconnaissance est facilitée, et des mineurs émancipés dont la capacité est étendue; ils apportent d'importantes modifications au régime de la communauté en fesant cesser l'inaliénabilité du fonds dotal, et au système hypothécaire, en ordonnant la publicité de tous les priviléges et hypothèques par la voie de l'inscription.

Un incendie assez grave a menacé de destruction le quartier du commerce à Port au Prince, mais il a été arrêté par le dévouement des habitans.

AMERIQUE DU SUD.

BRESIL.—Des lettres de Rio Janeiro, du 6 mai, annoncent l'évacuation de la province Ste.-Catherine par les insurgés qui se sont réfugiés dans le Rio-Grande, où l'insurrection se maintient encore. La province de Maranham est pacifiée. Le régent, en fermant la législature brésilienne, le 3 mai, a annoncé que la santé du jeune empereur était parfaitement rétablie. Les journaux de Rio annoncent avec satisfaction que le gouverneur français de Cayenne a reçu l'ordre d'évacuer les deux places occupées par des garnisons françaises dans l'Oyapock, frontière du Brésil.

REPUBLIQUE ARGENTINE—Les nouvelles reçues par la voie de Rio vont jusqu'au 4 avril.—Le 26 mars le général Vera, un des lieutenants de Lavalle, aurait été défait et tué dans un engagement, ainsi que le colonel Reynafe et le secrétaire Pino. Par un décret du 26 mars, le gouvernement Buenos-Ayriens a ordonné l'émission de $8,000,000 de papier de banque. Des lettres de Montévideo, du 3 avril, annoncent que Rivera était parti, le 31 mars, de Durango pour l'Uruguay.

Mr. l'Editeur de l'Abeille,

J'ai vu hier mon nom figurer dans la liste des comités de vigilance nommé par l'assemblée, démocratique du 20. Liste qui a été publiée par le Courrier. Cette nomination ayant été faite à mon insu et mes occupations ne me permettant pas de m'occuper à l'avance d'élections,—je prie l'éditeur du Courrier de vouloir bien extraire mon nom de ses listes.

J'ai l'honneur de vous saluer,
JOSEPH BERCIER.

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1840.

Espèces	5 @ 6	pour cent prime.	
Billets de Banque des E.U.	2½ @ 3	do.	
Notes de la Trésorerie	7 @ 8	do.	
Souverains	$5 15 @ $5 25.		
Doublons Espagnols	17	@ 17 20½	
do Mexicains	16	@ 16 37.	
Or Américain	5 @ 6	pour cent prime.	

REVUE DU MARCHÉ.

Nlle. Orléans, 27 juin 1840.

Depuis notre dernier rapport le temps a été beau; et cependant le marché n'a pas été beaucoup plus actif. Déjà un grand nombre de négociants ont quitté notre ville, et le marché présente l'aspect ordinaire à cette époque de l'année. Le fleuve a un peu baissé.

COTON—Arrivé depuis le 23 courant, Louisiane et Mississippi 400 balles; 324 b. Tennessee et North Alabama; 47 Arkansas; Mobile 63, Texas 30, en tout 87[illegible] balles. Il a été expédié dans le même espace de temps à Liverpool 4161 b. à la Havane 286, en tout 4447, ce qui diminue le stock de 2873 b. et le réduit à 90944, y compris celles qui sont à bord des navires qui n'étaient pas expédiés le 26 courant.

Il s'est peu fait d'affaires en coton depuis notre dernier rapport. Mercredi, les ventes ne se sont élevées qu'à 600 b. jeudi à 1100 et hier à environ 1200 b. Ce calme provient moins de l'absence de demandes, que par les motifs que nous avons mentionnés dans notre dernier rapport et parmi ces motifs nous pouvons indiquer la difficulté d'engager des navires à moins de se soumettre à une hausse, comme un des principaux. La rareté du coton Louisiane et Mississipi, surtout pour les belles qualités qui sont particulièrement demandées, continue à se faire sentir; les prétentions élevées des détenteurs qui paraissent peu disposés à réaliser aux cours actuels qui sont cependant d'un 1/4 de cent au-dessus des précédents, ont aussi un peu contribué à l'inactivité du marché. Les ventes de la semaine s'élèvent à environ à 13700 balles, celles des trois derniers jours à 2900 balles: nous en donnons les détails qui suivent:

90 balles Louisiane et Mississipi à 8 cents, 27 a 8 3/4, 63 a 8 1/2, 25 a 7, 25 a 8 1/2. 32 a 7 1/4, 46 a 6 1/4, 56 a 8 1/2, 16 a 6 3/4, 72 a 7 1/4, 37 a 7, 30 a 6 3/4, 33 a 7 1/2, 600 a —, 40 a 7 1/2, 241 a 8 1/2, 106 a 9 1/2, 102 a 8 1/2, 61 a 6 1/4, 100 a 8 1/2, 72 a 9 5/8, 68 a 7 1/2, 109 a 6 5/16, 29 a 8 3/4, 13 a 10 1/2, 96 a 10 cents; 50 North Alabama a 7 1/2, 20 a 7 1/4, 300 a 7 1/2, 30 Mississipi et North Alabama a 7 1/4 a 8 1/4, 140 du District de l'Ouest a 8; et 181 Texas a 6 3/4 cents.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

	Louisiane et Mississipi.		Tenn. et Nort Alabam.
Ordinaire,	5 3/4 à 6 3/4	Ordinaire,	5 1/2 à 6
Commun	7 1/2 à 8	Commun,	6 1/2 à 7
Bon,	9 1/4 à 9 1/2	Bon,	7 à 8
Bon à beau,	10 à 10 3/4	Bon à beau	8 à 9
Bon à fin,	11 3/4 à —	Bon à fin,	10 à —

ETAT DU COTON.

1839. Oct. Stock en main,		15024
Reçu les trois derniers jours	874	
Précédemment,	909627	909501
		925325
Exporté pendant les 3 derniers jours	4447	
Précédemment,	821934	926381
Stock en main,		90944

TABAC.—Il s'est fait de fortes affaires depuis samedi; et le stock de tabac en feuilles, en 1ères mains, se trouve aujourd'hui considérablement réduit. Les ventes se sont élevées à environ 900 boucauts; et nous en donnons les détails qui suivent:

62 boucauts à 4, 6 et 8 cents pour X, 2de et 3ème, 16 boucauts a 3 1/4, 4, 6 et 8; 164 boucauts a 4 1/2, 5, 7 et 9 cents; 47 boucauts, parmi lesquels 25 X à 4 1/2, 12 secondes à 6 3/4, et 10 premières à 9 cents; 23 boucauts dont 17 à 4, 5 et 6 3/4, et un à 8 1/2; 102 boucauts à 5, 7 et 9 1/4; 301 dito inférieurs, dont 102 X a 3 3/4, 121 secondes à 5 3/4, et 109 premières à 7 3/4 cents.

Les acheteurs continuent à montrer une grande préférence pour les bonnes parties qui sont rares sur le marché; et naturellement les détenteurs obtiennent pour ces qualités des prix de beaucoup au-dessus de ceux des qualités communes et inférieures. Toutefois nous conservons nos cotes de 3 1/2, 5 1/2 et 7 8/4 cents pour X, 2ème et 3ème qualité pour les lots inférieurs; 3 3/4, 6 et 8 cents pour les lots communs; 4, 6 1/2 et 8 1/2 pour les lots bons ordinaires; 4 1/2 a 5, 7 et 9, pour les beaux lots; et 5, 7 1/2 et 9 1/2 pour les parties de choix.

ETAT DU TABAC.

1839. Oct. 1	Stock en main	bds.	964
Reçu pendant les 3 derniers jours	419		
Précédemment,	38527		38946
			39910
Expédié pendant les 3 derniers jours	270		
Précédemment,	21565		21835
Stock en main,			18084

SUCRE.—*Louisiane.*—Le retour du beau temps a donné lieu à quelques affaires; cependant le marché peut être encore considéré comme étant calme, les transactions de ces derniers jours ayant été principalement bornées à de faibles parties pour le commerce de la ville. Il y a quelques demandes pour le Nord; mais nous n'avons appris aucune vente importante dans ces deux derniers jours. Il se fait maintenant quelques embarquements de parties qui avaient été déjà vendues. Nous avons eu peu d'arrivages depuis samedi. La levée est cependant bien approvisionnée; mais les plus fortes quantités sont entre les mains des speculateurs, qui continuent à être fermes à nos cotes précédentes, de 3 1/2 à 5 1/4 cents; cependant 5 1/4 et 5 3/4 cents ont été payés pour de belles parties de choix.

MELASSE—Le stock sur la Levée n'est pas considérable; mais les demandes étant très limitées les prix ont du nouveau un peu fléchi. Nous ne connaissons aucune transaction sur les habitations. Nous cotons aujourd'hui de 17 a 18 cents le gallon pour la melasse en barils.

FARINE.—Dans notre rapport de mercredi dernier nous avons signalé le marché se soutenant particulièrement pour les nouveaux arrivages de $3-62 1/2 à $3-75 la superfine, avec tendance à augmentation. Depuis ce temps quelques demandes ont eu lieu et quoique les transactions soient très limitées, les détenteurs sont devenus plus fermes. Nous quotons maintenant la superfine de $3-75 a $3-87 1/2, faisant observer cependant que quelques ventes de farine fraiche des premières marques ont été effectuées a $4.—Parmi les ventes des trois jours derniers nous remarquons 400 barils exportés pour Cuba à $3-75 et 400 barils pour consommation de la ville à $3-87 1/2. Les arrivages continuent à être rares et les détenteurs de fraiches parties sur la Levée sont très fermes. Quelques uns refusent de vendre à $4.

WHISKEY—Par suite de nombreux arrivages les prix de cet article ont un peu fléchi, et nous cotons aujourd'hui 24 cents le gallon, comme le cours le plus élevé du marché, pour le whiskey rectifié; quoique quelques parties en magasin soient encore tenues à 25 cents. Les demandes sont limitées.

RIZ—Le vieux riz, dont le stock a considérablement diminué, se vend à $3 25 et 3 50 les cent livres. Il y a un peu plus de demandes pour le riz nouveau à $3 75 et $3 87 1/2 cents.

CAFÉ.—Les demandes se sont ralenties, mais le stock n'est pas considérable et les prix sont fermes. Nous continuons à quoter le Havane premier grain de 10 1/4 à 10 1/2 cents, comprenant les ventes au comptant et à terme. Rio de 11 1/2 à 11 3/4 cents.

FRET.—L'activité que nous avons signalée dans notre dernier rapport a presque entièrement cessé, la plupart des navires disponibles faisant les voyages d'Europe, ayant été engagés, ici ou en Europe pour une seconde traversée. Les quelques navires qui n'ont point d'engagement refusent les prix du cours. Il est arrivé hier soir, quatre trois mats et un brick, mais nous n'avons pas entendu parler de nouveaux engagements.

CHANGE—Il y a peu de demandes, les prix continuent à se tenir élevés.

DERNIERES DATES

New York	juin 18	Liverpool	mai 15
Boston	juin 14	Londres	mai 16
Philadelphie	juin 17	Havre	mai 13
Washington	juin 16	Paris	mai 13
Baltimore	juin 17	Bordeaux	mai 6
Charleston	juin 20	Madrid	mai 4
Vera Cruz	juin 5	Cadiz	avr. 28
Tampico	juin 6	Havane	juin 17
Mexico	mai 27	Houston	juin 22

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Goel. Elizabeth, Jones, Mobile, capit

ARRIVES.

Bateau de remorque Mohican, Healon, de la Passe N. E.
" " Lion, Riddle,
" " Phœnix, Annable,
Navire Auburn, Durfey, de New-York.
Navire Elizabeth, Stacey, de Salem.
Navire Isaac Newton, Spaulding, de New York.
Navire Emily, Mead, de New York.
Navire Louise, Snow, de Boston.
Navire Marcia Cleaves, Thompson, du Havre, 8 mai.
Navire Panthea, Ashby, de New York.
Brick Architect, Gray, de Baltimore.
Brick Oriental, Hatch, de Boston.
Brick Catherine, Cook, de New York.
Brick Syren, Nicholson, de Boston.
Goel. Virginie, Judson, de la Havane.
Goel. Kosciusko, Moss, de Matamoras.
Goel. Victoria, Kenyon, de Matanzas.
Bateau de remorque Pilot, Clarck, de la Passe S. E.
Steamer Ohio Belle, Brickell, de Cincinnati.
" Creole, Welch, d'Alexandrie.
" J. Dupré, Gordon, des Opéloussas.

MEMORANDA.

Arrivés d'ici à New York, le 16 juin, brick Caucassian Spaulding; brick Mary Coole, Fuller; goel. Albion, Bray; brick Saratoga, Bedell.

Arrivés d'ici à Philadelphie, le 16, goelette H. T. Hinkley, Sowder.

☞Nous sommes autorisés à annoncer Mr. HENRY DUGUE, comme candidat pour la place de Représentant de la paroisse de Jefferson, à la prochaine élection.
28 av—60

Marié—Hier soir, par Mr. F. M. Alexander, Mr. E. G MARNICHE à Mlle. ADELAIDE U. PERILLIAT, tous deux de la Nouvelle-Orléans. (*Mobile Merchant & Planters.*)
26 juin—2 Journal du 23 juin.

Décédé hier au soir à six heures, Mr. Pautin Prué, négociant, natif de Miélan, (France,) département du Gers, âgé de 28 ans.

Ses amis et connaissances ainsi que tous les FF. maçons, des loges de la juridiction, sont invités à se réunir à 3 heures 1/2 précises, au local de la R.·. L.·. les Disciples du sénat maçonique, encoignure Nouvelle Levée et Hôpital. 27j

☞AVIS—Le bateau à vapeur neuf et tirant peu d'eau, HUGH L. WHITE, capitaine Querrier, partira positivement ce matin, pour Louisville, Cincinnati, Maysville, Portsmouth, Wheeling et Pittsburg, à 10 heures. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à SAMUEL BELL,
27 juin 69, rue des Magasins

☞Le navire OLYMPIA, capitaine Gray, du Havre, est en déchargement en face du marché aux légumes, de la première municipalité. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.
25 juin F. PERRET.

☞Le Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan est transporté au No. 9, de la rue du Camp, à l'encoignure de la rue Gravier.
16 juin—1m

☞A LOUER—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, ci-devant occupé par Messrs. Coit & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à
H. C. CAMMACK & Co.
26 mai—☞

AVIS—Steamer Natchez pour New-York.—Les passagers sont priés d'envoyer leurs malles à bord aujourd'hui, le départ du steamer devant avoir lieu dimanche matin, à 8 heures. VAN WYCK & Co. 27 juin

PAR LE REGISTER.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

SUCCESSION de JEAN BAPTISTE CARVIN.—Samedi, vingt-cinq juillet 1840—en vertu et en exécution d'un décret de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la Paroisse et ville de la Nelle-Orléans, Etat de la Louisiane, rendu le 15 décembre 1838, au procès en partage, intitulé "succession de Jn Bte Carvin, Marianne Gayaré, alias Gallaré contre veuve J. B. Carvin, tutrice, et dame Riviere et son époux pour un partage," ledit décret signé le 26 décembre 1838: il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, à l'effet d'opérer un partage, la propriété foncière ci-après décrite, savoir:—

UN TERRAIN situé au faubourg Clouet, mesurant soixante pieds de face à la rue de la Piété, sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Clara, formant l'encoignure desdites deux rues et faisant partie du lot désigné sous le numéro 101 sur le plan dudit faubourg; ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions:—six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait payement. Lesdits billets en cas de non payement, porteront intérêt à raison de dix pour cent l'an.

W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Test.

N. B. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant L. T. Caire, not. pub. 23 juin—

SUCCESSION de feu Docteur Joseph Martin—Vente par le Register des Testaments—Le samedi, vingt-sept Juin 1840, à UNE HEURE DE L'APRES MIDI, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera exposé en vente publique, à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, fesant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feu le docteur Joseph Martin, les esclaves ci-après décrits, savoir:

1°. CAROLINE, âgée de 32 ans, cuisinière et blanchisseuse.
2°. PHŒBE, âgée de 45 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.
3°. LOUIS, âgé de 11 ans, enfant de Phœbe.
4°. LINDOR, âgé de 28 ans, peintre.
5°. ALFRED, âgé de 23 ans, cocher.
6°. WALSON, âgé de 23 ans, forgeron.
7°. ELIZA, âgée d'environ 20 ans, avec deux enfans, l'un agé de deux ans, l'autre de deux mois.

Conditions de la vente: un tiers comptant, la balance à un crédit de six et douze mois, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; lesquels billets s'ils n'étaient ponctuellement payés à leur échéance, porteront intérêt à dix pour cent l'an jusqu'au paiement. Il ne sera fait livraison d'aucun des esclaves avant que les conditions de la vente n'aient été remplies, quoique les dits esclaves seront considérés aux risques des acquéreurs du moment de l'adjudication.

W. T. C. DUPLESSIS, Régister des Testaments.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Louis P. Caire, not. pub. 26mai

SUCCESSION de feu Sarah Baum—Vente par le Register des testamens—*Vendredi, dix juillet* 1840 à *4 heures de l'après midi*, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 25 juin 1840, il sera offert en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu Sarah Baum, le mobilier et meubles meublans &c. La vente aura lieu dans une maison rue Apollon près l'encoignure des cours des Tritons—Conditions, comptant. W. F. C. DUPLESSIS,
27 juin Register des testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de feu J. Kincaid.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pourlesquelles le compte présenté par William Craig Mylne curateur de la succession de feu J. Kincaid ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la cour, W. F. C. DUPLESSIS,
27 juin Register de testaments.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Joseph Landis a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Aenry Dahn décédé intestat. Avis est par le présent donne à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à lad.te petition
Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS,
27 juin Reg. des testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de feu Emmanuel dAsuremont.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par François Emond Fazende, curateur de la succession de feu Emmanuel Daspremont, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS,
27 juin Register des Testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de Sherman Heath—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Charles Mason et John R. McMurdo, exécuteur testamentaires de feu Sherman Heath ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte. Par ordre de la Cour.
27 juin W. F. C. DUPLESSIS, Reg. des Testamens.

ASCENSION DE BALLON.

Hotel de la Marine, No. 122, Vieille Levée

M. ESCOFFIER, aéronaute nouvellement arrivé d'Angleterre et avantageusement connu dans les principales villes des Etats-Unis, a l'honneur de prévenir le public que dimanche prochain, si le temps le permet, il fera partir dans les airs un ballon au gaz hydrogène, en levant un parachute qui se détachera à environ 5000 pieds (un mille) et descendra en se balançant dans les airs.

M. Escoffier, toujours jaloux de mériter la bienveillance des personnes qui l'honorent de leur présence, n'a rien négligé pour leur commodité et surtout celle des dames.

Les bureaux seront ouverts à 4 heures; on commencera à 5 heures précises.

Prix des places:—Premières, $1; secondes, 50 cents.
27 juin—2t

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe No. 73.

61 11 46 36 34 32 20 40 43 47 14 76 27

TIRAGE AUJOURD'HUI à 5 heures à l'Exchange Hotel.

Gros Lot	$9,000
1 Lot de	3,000
1 Lot de	1,635
1 Lot de	1,000
1 Lot de	500
1 Lot de	300
1 Lot de	150
1 Lot de	110

Billets, $2 50—coupons en proportion.

☞Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
27 juin 36, rue du Canal.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orleans, 25 juin 1840.

LES porteurs des billets de $5, émis par cette Banque jusqu'à ce jour, sont invités à les présenter pour en obtenir le paiement en espèces.

A l'avenir, les billets de cinq piastres que la Banque émettra, portant une date postérieure à la présente, seront dans la catégorie des billets des autres dénominations qu'elle a maintenant en circulation.

Par ordre de la Direction.
27 juin J. B. PERRAULT, caissier.

DES propositions cachetées seront reçues par les soussignés, composant un comite des Marguilliers de l'Eglise St. Louis de la Nouvelle Orléans, jusqu'au lundi 6 juillet prochain, à midi, pour l'entreprise des réparations et augmentation à faire à la maison de Cour.

Le cahier des changes et les plans sont déposés et peuvent être examinés au bureau de M. Fred. Buisson, allée de la Bourse.

FRED. BUISSON, } Comité des
FELIX LABATUT, } Marguilliers.
FÇOIS. CORREJOLLES, }
27 juin—8

AVIS.—La société existant entre les soussignés sous la raison de Forsyth et Limerick, est dissoute à partir d'aujourd'hui, par consentement mutuel; chacun des associés est autorisé à se servir de la raison de la société pour la liquidation seulement.
HENRY H. FORSYTH,
THOMAS LIMERICK. 27 juin

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MADAME Buffet, fille de Madame Dupas, a transféré son domicile de la rue Royale No. 137, à l'encoignure des rues Toulouse et Chartres, ou elle tiendra des commestibles ordinaires et de fantaisie, très frais et à des prix modérés.

Madame Buffet offre à louer présentement, la partie supérieure de son nouveau local.
27 juin—1s.

BŒUF—80 barils et demi-bar ls à vendre par
27 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce

BEURRE—20 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par
27 juin LAYET & AMELUNG, 17 Commerce.

FARINE—100 barils de marques de choix à vendre par
27 juin ADAMS, HARTWELL & Co, 36, Poydras.

TRAITES SUR LOUISVILLE, à vendre par
27 juin WILLIAM G. HEWES & Co.

SAINDOUX—400 barillets saindoux en feuilles à vendre par LAYET & AMELUNG,
27 juin 17, rue du Commerce.

JAMBONS ENVELOPPÉS—600 jambons enveloppés de petites dimensions à vendre par
27 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

PORC—1000 barils prime M. O. et Mess tendre P. O, prime tendre et prime avarié à vendre par
27 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

LARD—121 boucauts plats-côtés—8 boucauts épaules et 4 boucauts jambons à vendre par
27 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

ARGENT DE L'OUEST—$1000 en billets de banque et en mandats à vue, à vendre par
27 juin ADAMS HARTWELL & Co., 36 Poydras.

$4 DE RECOMPENSE.

Seront données à celui qui ramenera au bureau de cette feuille, ou logera dans une des prisons de la ville, la mulatresse nommée ADELE, âgée de 14 à 15 ans, créole et parlant anglais et français. Elle est ordinairement proprement vêtue, elle a les dents de devant très gâtées, et les cheveux coupés ras; elle appartenait au Dr. McFarlane, de la 2me. Municipalité où l'on suppose qu'elle se tient cachée.

Les capitaines de bateaux-à-vapeur et des navires sont informés de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi. 27 juin ☞

Succession de James B. Anderson.

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession de James B. Anderson, sont priées de les présenter au soussigné, dûment légalisées, le, ou avant le 8 juillet prochain, et ceux qui doivent à la dite succession sont également requis de venir solder leurs comptes immédiatement. O. B. HILL, curateur.
26 juin—12.

TRAITES à vue et à 60 jours sur Baltimore, à vendre par
26j CHARLES CLEGG, 47, rue Royale

ARGENT de l'Illinois—1000 piastres, à vendre par
25 juin JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

BISCUITS de pilotes frais—200 barils à vendre par
25 juin R. H. LAWRENCE, 28 et 29, Nlle.-Levée.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par
25 juin P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

FARINE—130 barils farine superfine, à vendre par
25 juin P. A. GIRAUD, 12, rue Tchoupitoulas.

SAVON—75 caisses à bas prix à vendre par
25 juin P. A. GIRAUD, 12 rue Tchoupitoulas.

RESINE et rebus de résine à vendre par
20 juin N. D. CHAMBERLIN & Co, 40, Gravier.

DOUBLONS—200 doublons espagnols, à vendre par
20 j. DAVIS & HOBARD, 18, rue de la Douane

FARINE—300 barils farine superfine, à vendre par
23 juin SAM. BELL, 69, Magasins.

WHISKEY—300 barils whiskey rectifié, à vendre par
23 juin SAM. BELL, 69, Magasins.

PORC—300 barils porc mess, M. O., à vendre par
26 juin ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras.

JAMBON—80 boucauts jambon fumé, à vendre par
26 juin ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras.

DOUBLONS—Mexicains à vendre par
26 juin SAML. BELL, 69, rue des Magasins.

TRAITES sur New York, à vendre par
26 juin WM. G. HEWES, rue Natchez.

TOILE FORTE en débarquement et à vendre par
26 juin ANDREWS & BROTHERS, 50, rue du Camp.

FARINE—500 barils farine superfine, marques de choix à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co.,
26 juin 36, rue Poydras.

GRAISSE—700 fréquins en tranches, et 40 barils dito, en magasin et à vendre par
26 juin ADAMS, HARTWELL & Co., 36, Poydras.

CRAVATES—Cravates en mousseline brochées et unies, à vendre chez CLASON & VLES,
26 juin rue de Chartres, 44, au 1er.

40 ACTIONS de la banque Consolidée, à vendre. S'adresser à J. DUFOUR,
26 juin—3 141, rue de Chartres.

SOIERIE.—Gros de Naples; bas et demi bas; cravates noires et foulard de fantaisie, à vendre chez
26 CLASON & VLES, No. 44, Chartres, au premier.

LEGION DE LA LOUISIANE.

Nlle. Orléans, 26 juin 1840.

LA Légion de la Louisiane prendra les armes le samedi 4 juillet prochain et se réunira sur la Place d'Armes à 6 heures précises du matin, pour célébrer l'anniversaire de la mémorable journée de notre indépendance.

La compagnie des Mont Vernont Mousquetaires, capt St. Angelo, se rendra sur la place une heure avant la revue pour en fermer la grille et en garder les portes.

Le M jor Reif du bataillon d'artillerie est requis de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le service effectif de l'arme confié à ses soins.

Les officiers supérieurs sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent ordre.

Le Lieut. Colonel Commandant C. DAUNOY.
L'adjudant Major de la Légion C. MASSIEU.
27 juin

JEUNE GARDE A CHEVAL.

Un comité général est ordonné pour dimanche 28 du courant, à 10 heures 1/2 du matin, pour prendre connaissance de la situation des finances de la compagnie.

Les membres sont invités à ne pas manquer de s'y rendre.

Par ordre du cabitaine,
CT. BACON,
25 juin Maréchal des logis, chef par intérim.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le Bataillon se réunira (en bourgeois) lundi prochain, 29 courant, à 7 heures précises de l'après midi, à l'Arsenal, rue St. Pierre, pour affaires importantes.

Les Canoniers sont invités à être ponctuels.

Par ordre du major
26 juin AD. SCHREIBER, adjudt. major.

MESSRS. PLEYEL & Co., de Paris, jaloux de conserver la confiance dont ils jouissent sous le rapport de la qualité des Pianos de leur manufacture, viennent d'envoyer *à leurs frais*, dans notre ville, un des meilleurs ouvriers de leur fabrique pour que tous les Pianos appelés *Piccolos ou Pianinos*, auxquels ils ont appliqué un système de construction en fer creux, dont la solidité n'a pas répondu, *par l'effet du climat de ce pays-ci*, à ce qu'ils en avaient espéré, soient réparés.

Cet ouvrier, M. PIERRON, vient d'arriver par l'Alexandre Toussin, et toutes les personnes qui ont des pianos de cette description sont informées que M. Pierron doit y faire AUX FRAIS de MM. Pleyel & Co., toutes les réparations ou changements de dispositions nécessaires pour mettre ces instruments à l'abri de tout accident et garantir la plus parfaite tenue de l'accord.

S'adresser à MM. HERBAULT FRERES, 78, rue Bienville, qui viennent de recevoir le piano-modèle sur lequel ont été opérés tous les perfectionnements dont M. Pierron doit faire l'application à ceux d'importations antérieures.
3 juin—☞

UNE HARPE *à double mouvement* d'une qualité supérieure. Ce bel instrument à l'épreuve des influences du climat et parfaitement garanti, à vendre par
11 juin HERBAULT FRERES, 78, Bienville.

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

DES soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie, jusqu'au 15 juillet prochain, pour la location de la Salle de Bal et dépendances, pour un an à partir du 15 novembre prochain.

Par ordre, J. A. DUREL,
25 juin—6 Secrétaire.

PERDU 3 billets de $166 66 2/3, tirés par Cephise Fonvielle, et endossés Melle Roudez, payables à un, deux et trois ans du 15 novembre 1835, signés *nevarietur* par Mr. Marks, notaire public, et un billet de $240, tiré par Jean Auguste & Hypolithe Lafargue, et endossé par Léonard Clément Pascal le 8 mars 1837 à 18 mois, signé nevarietur, par Joseph Cuvillier, notaire public.

Le public est informé que le paiement des dits billets a été arrêté.
25 juin—8 LOUIS BURDET.

RESIDENCE POUR L'ETE.

JOLIE MAISON DE CAMPAGNE A LOUER A PASCAGOULA.

UNE jolie maison située à un mille de la mer, sur la rivière Pascagoula. Cette maison offre toutes les commodités désirables pour une famille ou deux, pendant l'été; elle est composée de huit appartements, dans lesquels il y a six lois de lits, et les matelas, chaises, tables, nécessaires pour une famille; une cuisine spacieuse, chambres pour domestiques et aussi une maison pour prendre des bains; il y a sur le devant un joli parterre et des arbres fruitiers.

Possession en sera donnée immédiatement. Pour plus amples informations, s'adresser à Victor Wiltz, rue de la Levée entre les rues Conti et Bienville, No. 46, ou à J. B. Delmas à Pascagoula. 26 juin—☞

AVIS.—Le soussigné, consul de la République de Texas, est autorisé par son gouvernement à recevoir les billets du dit gouvernement devant être retires conformément à un acte du dernier Congrès. Il sera émis des certificats pour le montant des billets déposés avant le 1er juillet prochain, portant intérêt à raison de dix pour cent à partir du 15 courant; les billets ainsi déposés seront renvoyés au departement du trésor aux frais du gouvernement du Texas.
26 juin—6 WM. BRYAN.

LE DOCTEUR ACHILLE LION, chirurgien dentiste, membre de la faculté de médecine de Paris, demeurant actuellement rue Royale No. 106, ancienne maison de M. Boyer, entre St. Louis et Conti.

Consultations et opérations sur toutes les maladies de la bouche. 24 juin

AVIS IMPORTANT—Le Dr. Alc. LION, chirurgien dentiste de la Faculté de Paris, a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'ouvrir son cabinet rue Royale, no. 106, entre celles St. Louis et Conti.

La solidité et la promptitude la plus grande dans l'exécution des ratteliers est assurée aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance; puisque les nouveaux procédés dont il est l'inventeur, lui permettent de poser dans la même séance des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles, dont il garantit la durée pendant dix ans.

L'application par lui de la pâte cautérique qui lui a valu une mention honorable en 1837, enlève la douleur des dents et permet de les conserver en les ornifiant.

Consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 20 fev

SUCCESSION DE DANIEL GREGOIRE BORDUZAT.

LES personnes qui pourraient être dû par la dite succession, sont priées de présenter leurs titres au soussigné. P. D. D'ABADIE, Execut. Test.
20 juin—10 No. 15, rue St. Louis.

SUCCESSION DE DANIEL GREGOIRE BORDUZAT.

LES personnes qui doivent à la dite succession sont priées de se libérer dans les mains du soussigné.
P. D. D'ABADIE, Execut. Test.
20 juin—10 No. 15, rue St. Louis.

LE soussigné ayant été nommé syndic de la faillite de Ed. Laudumiey, invite tous les créanciers à lui présenter leurs réclamations, sous le plus bref délai.
Nouvelle-Orleans, 19 juin 1840.
20 juin—31(e12). U. LAUVE, 13, rue Bienville.

LETTRES de change sur Louisville, à vendre par
20 juin Wm. G. HEWES & Co, rue Natchez.

TOILE à draps et à voiles, de Russie, à vendre par
20 juin GEO. GREEN & BROTHER, 26, Camp.

BILLETS de l'Illinois et du Tennessee, à vendre par
20 juin JAMES D. DENEGRE, 16 Douane.

AVIS est par le présent donné aux créanciers de Mr Hypolite Paloc, d'avoir à se faire connaître à M. E. I. Bernard, syndic et à lui présenter dans le plus bref délai la note exacte du montant de leurs créances respectives.
17 juin—3, en 10j.

AVIS—Succession Delila Clark f. c. l.—Toutes les personnes ayant des réclamations contre cette succession sont priées de les présenter pour être réglées, à l'exécuteur testamentaire soussigné. PIERRE LASSERRE,
23 juin—6 rue Toulouse 65

A LOUER—On peut se procurer une bonne servante, bien recommandée. S'adresser à M. Bagget, rue de la Commune. 23 juin—6

FARINE—130 barils farine superfine en débarquement et à vendre par
23 juin P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas.

PLAQUES de fer-blanc 1 c et 1 X, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co.
19 juin 86, rue Bienville

BANQUE DU COMMERCE DE LA NELLE-ORLEANS
26 mai 1840.

CETTE Banque tire des checks, à vue, sur New-York, Philadelphie, Baltimore et Louisville.
26 mai GEO. O. HALL, Caissier

CHANGE sur New York à vue et de 1 à 60 jours de vue, à vendre par LARUE & PREVOST,
23 juin—3 5, rue Royale, maison Musson.

LA Banque d'Orléans tire sur New-York, à vue
23 juin—3 JAMES S. HULLIN, caissier

AVIS—La société existant sous la raison de Vennard & Goddard a été dissoute le 11 courant.
W. B. VENNARD.
23 juin S. GODDARD Jnr.

Le soussigné continuera les affaires de commission et d'expedition en général dans cette ville.
23 juin S. GODDARD Jnr.

SANGSUES—Quelques milliers de sangsues en gros et en étail, à vendre à bon marché chez H. CURTIUS
26 juin Enc. de la rue la Course et Tchoupitoulas.

SIROP de Salsepareille—150 caisses récemment reçues à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.
26 juin 66, rue du Camp.

BEURRE de mai—40 barillets en débarquement du steamer Chester, de St. Louis, à vendre par
WM. C. THOMPKINS & Co.
26 juin 66, rue du Camp

LARD—12 boucauts jambons—12 do. plats-côtés et 6 do épaules, à vendre par W. C. TOMPKINS & Co.
26 juin 66, rue du Camp

A VENDRE,—300 Pièces pantalons de cotonnade.
300 Lévites et habits de guingham.
100 do. do. de toile blanche.
300 Blouses de toile grise.
Faits et à vendre par D. ISRANG & Co.,
29 mai 39, Vieille Levée.

BLE ET FOIN—1200 boisseaux blé et 40 do foin, en débarquement de chaland, à vendre par
12 juin LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

PEAUX DE LOUTRE et de Chevreuil—8 colis, récemment reçus et à vendre par
12 juin J. A. MERRITT, 53, rue du Camp.

UN jeune nègre de 14 à 16 ans, bien recommandé, trouvera de l'occupation chez les soussignés en se présentant immédiatement. LOREILHE & VALETON,
12 juin Enc. des rues Royale et Douane.

BOIS DE CONSTRUCTION.—Les soussignés, agents du moulin de Bellevue, fourniront des bois de construction de toute description qu'on pourrait demander; le tout aux termes les plus raisonnables et sous le plus bref délai.
29 mai GEO. GREEN & BROTHER, 26, Camp.

PORTER de Londres—Quelques barriques de Barclay, Perkins & Co, contenant chacune 6 douzaines de gallons, à vendre par WM. FREHN,
28 mai 56, Douane.

PLOMB DE CHASSE—Le soussigné reçoit directement de la Compagnie dite "Baltimore shot Tower Company" un envoi de tous les numeros de plomb de chasse, et est autorisé à en vendre au prix courant de la place, à des termes accommodans. CHARLES CLEGG,
19 mai—2ps 47, rue Royale

CHANDELLES & SAVON—149 caisses chandelles de blanc de baleine: 407 caisses et 200 demi do savon no. 1, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
18 juin 134, rue des Magasins.

CORDES BLANCHES—24 rouleaux cordes de grandeurs assorties en magasin et à vendre par
DAVIS & HOBART,
23 juin 18, rue de la Douane

AVIS AUX GLACIERS.

LES soussignés ont en magasin, d'importation récente, et offrent à bas prix: 15 caisses sucre de fruits très frais; chaque caisse ass. comme suit: 12 bouteilles suc de groseilles framboise; 1 do. fraises, 5 do. framboises; 3 do. cerises BLANCHARD, EIMER & Co.
29 mai—6f 26, rue Bienville

FIL à Coudre d'Italie—Noir et bleu-noir, d'une manufacture en réputation, à vendre en gros, par
BOURRY D'IVERNOIS,
29 mai 39, rue de Chartres.

TOILES ET CORDE D'EMBALLAGE—250 pièces du Kentucky, de 44 pouces, et 400 rouleaux de cordes de petite dimension, à vendre par
15 juin BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié de Cincinnati reçus récemment et à vendre par
MAHARD & BROTHER,
15 juin 39, Nouvelle Levée.

FRUITS dans leur jus, viandes et gibiers conservés, des meilleures fabriques de Nantes, Paris et Bordeaux, à vendre à des prix très modérés en gros et en détail, par
LOREILHE & VALETON,
12 juin Enc. Royale et Douane.

CHAUX—1000 barriques chaux fraiche de Thomaston, en débarquement du brick Voltaire, à vendre par
G. BEDGORD & BECK,
12 juin 24, rue de la Douane.

JAMBONS DE WETSPHALIE—500 jambons de Westphalie en debarquement du navire Johan George, de Brême, et à vendre par SCHMIDT & Co.,
6 juin 86, rue Bienville.

GENIEVRE de Hollande—8 pipes genièvre en débarquement du navire Louisa, venant de Hambourg, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
18 avril 85, rue St. Louis.

SIROP DE BATTERIE—10 barils en magasin et à vendre par JAMES D. DENEGRE,
16 juin 16, rue de la Douane.

POUR NEW YORK—Directement—Devant partir dimanche le 28 du courant, à 9 heures A. M.—Le navire à vapeur, paquebot à basse pression NATCHEZ ayant ses rotations, partira le jour ci-dessus. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
VAN WYCK & Co,
24 juin 36, rue du Camp

☞A CEDER ☜

UN PASSAGE à bord du Natchez en partance pour New York.

S'adresser encoignure Royale et Toulouse, chez MM. Bisohe frères. 27 juin—1

POUR SAINT LOUIS, Alton et Quincy—Le bateau à vapeur neuf et la marcheur, CHESTER, capitaine W. H. Cable, partira pour les ports ci-dessus et tous ceux intermédiaires, dimanche 28 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, ayant de beaux emmenagemens, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à 25j W. C. TOMPKINS & Co, 66, rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE—(Devant partir après le Cossa) le brick paquebot HUNTRESS, capitaine Davidson, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord; pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, entre les deux marchés, ou à
JAMES D. DENEGRE,
27 juin 16, rue de la Douane.

POUR PHILADELPHIE—Devant partir lundi 29 juin—La barque neuve et fine voilière COOSA, capitaine Moore, peut prendre un chargement ou a pont, et recevoir convenablement dix passagers à la chambre. S'adresser à bord, au bout de la rue de l'Hôpital, ou à
JAMES D. DENEGRE,
27 juin 16, rue de la Douane

POUR CHARLESTON,

Le brick SADE, capitaine Park, partira pour le port ci-dessus lundi, le 29 courant. Il peut prendre encore 500 barils si on les propose immédiatement. Pour frêt ou pour passage, s'adresser à bord ou à
J. W. ZACHARIE & Co.
27 juin

POUR NEW YORK—La barque fine voilière CLARION, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Little, a besoin de l'encombrement de 50 boucauts pour compléter son chargement. S'adresser à
R. GRONING & Co.
26 juin

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier, PERUVIAN capitaine Wotton, ayant son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, à la Seconde Municipalité, ou à
25 juin J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

POUR LE HAVRE—Le navire de première classe OLYMPIA, capitaine Gray, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira immédiatement pour le port susdit. S'adresser à F. PERRET,
25 juin 59, Toulouse.

POUR TRIESTE—Le bon voilier REGULUS, capitaine Thompson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ne 300 balles ou passage, s'adresser à
25j KOHN, DARON & Co, 26, rue Bienville.

A FRETER—Le navire de première classe LEHIGH, du port d'environ 1600 balles de coton, attendu sous peu. S'adresser à
25 juin J. ALBERT, No. 26, rue St. Louis.

A VENDRE OU A FRETER—Le superbe brick MARY ANN, capitaine Thompson, du port de 192 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre et propre à entreprend e n'importe quel voyage. S'adresser à
A. S. BARKER, 32, Camp.

Qui a à vendre, des oranges fraiches de Sicile et des Limons, actuellement en débarquement de ce brick, en face de l'Edifice Triangulaire. 25 juin

POUR LA HAVANE—Passage seulement—La goelette fine voilière FRANCIS AMY, capitaine Ashby, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
24 juin R. GRONING & Co.

POUR TAMPICO—La goelette fine voilière DORIC, capitaine Rautford, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à 24 juin J. ROBERT & Co, 17 Bienville.

POUR CHARLESTON—Le navire de première classe LEHIGH, du port d'environ 1600 balles de coton, attendu sous peu. S'adresser à J. ALBERT,
23 juin No. 26, rue St. Louis

POUR LE HAVRE.

Le trois mats WILLIAM BROWN, capt. Harris, ayant sa cargaison engagée partira sous peu. Pour passage s'adresser à bord dans la 2de Municipalité, ou à S & J P WHITNEY,
23 juin 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE.

Le trois mats TELUMAH, capt. Glidden, ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour passage ou fret sur le pont s'adresser à bord ou à
23 juin S & J P WHITNEY, 73, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Le trois-mâts neuf NORWAY, capitaine A. Eldreed, et du port de 700 tonneaux, partira positivement samedi prochain. Pour fret de 100 balles, de coton sur le pont ou passage, s'adresser à
S. & J. P. WHITNEY,
23 juin 73, rue du Camp

POUR PENSACOLE—La goelette MOUNT MORIAH, capitaine Pearby, peut prendre quelque fret s'il s'en offre aujourd'hui, à un taux modéré. S'adresser à S & J. P. WHITNEY,
23 juin 73, rue du Camp

POUR CHARLESTON (C. S.)—Le brick fin voilier SADI, capt. Park, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
J. W. ZACHARIE & Co.,
19 juin 80, rue de la Douane.

POUR MATAMOROS. (par le fleuve.)

La goelette packet WATCHMAN, capt. J. Murray, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à W. F. VIGERS & Co.
9 juin 80, rue Bienville

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier ANTIOCH, capt Wedeett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
29 mai S. & J. P. WHITNEY, 73, rue du Camp

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU GOLFE DU MEXIQUE.

Arrangement pour l'été.

A PARTIR de dimanche 3 courant, la Locomotive partira pendant l'été du dépôt, à la rue des Bons Enfans pour aller à Versailles, ou plus loin selon les progrès du chemin, aux heures suivantes:

DANS LA SEMAINE.

Depart.	Retour
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
" 6 " P. M.	" 6 1-2 " P. M.

LES DIMANCHES.

Depart.	Retour
A 7 heures A. M.	A 8 heures A. M.
" 10 "	" 11 "
" 5 " P. M.	" 6 " P. M.
" 6 "	" 6 1-2 "

Nouvelle-Orleans, 25 Avr. Mai 1840.
Par ordre de la Direction.
1er mai—☞ WILLIAM FURST, Secrétaire.

A VENDRE—10 milliers cigares de la Havane, de première qualité, en caisses contenant une centaine.
J. T. LAGUERENNE & Co.
24 juin 27, Tchoupitoulas.

AVIS—Le soussigné ayant été nommé syndic de la faillite Isaac Hart & Co. prie toutes les personnes qui ont des réclamations de les présenter, et celles qui doivent à ladite faillite de régler leurs comptes sous le plus bref délai. Wm. F. COMLY,
22 juin—10 97, rue du Camp

LA BANQUE D'EPARGNES DE LA NOUVELLE-ORLEANS est transportée à l'encoignure des rues du Camp et Gravier, la porte après celle du Bureau d'Assurances de l'Océan. 22 juin—6

RALPH HUBBARD & Co.

MARCHANDS DE SELLERIE—rue de Chartres No. 6.
(A la tête du Cheval noir.)

RECOIVENT maintenant par le trois-mâts Alabama, un assortiment d'articles de leur genre et des marchandises, qu'ils offrent à vendre avec l'assortiment qu'ils ont déjà en magasin. 11 juin

A VENDRE ensemble ou séparément—Quatre beaux BILLARDS, presque neufs, avec le complément de leurs fournitures. S'adresser à M. E. Bertus ou Jn. Bte. Faget. Les dits Billards sont les mêmes du Cercle Saint Louis. 17 juin

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nouvelle-Orleans, le 23 juin 1840.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier, jusqu'au 29 juin courant, pour la confection de tous les enduits, plâtres, corniches &c. &c. à faire dans l'édifice de la Bourse St. Louis. La Banque fournissant tous les materiaux nécessaires à ces travaux.
Par ordre. L. BERNARD,
24 juin—6 Caissier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.
Nelle-Orleans, le 23 juin 1840.

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du caissier jusqu'au 29 juin courant, pour la construction d'un comptoir et etagères en acajou pour le caté de la Bourse St. Louis. Le tout conformement au plan qui peut être examiné en s'adressant au bureau du caissier.
Par ordre L. BERNARD,
24 juin—6 Caissier.

A LOUER—Une MAISON en briques, à deux étages, située rue Dumaine, en re Dauphine et Bourgogne, contenant quatre chambres, et dans la cour une cuisine et trois chambres à domestiques. On peut en donner possession le 1er. juillet. S'adresser à
21 juin—6 THOS. URQUHART.

IMPORTATION d'AFRIQUE, du remède végétal de Baby, pour la guérison radicale de toutes les maladies vénériennes.
Seule agence 249 Royale, encoignure Dumaine.
24 juin—3.

FER DE SUEDE.

LE soussigné a constamment en mains un approvisionnement de fer plat de 1/4 sur 1 1/4 jusqu'à 12 sur 1/2, de carré de 1/2 à 2 pouces; do rond de 1/2 à 2 pouces. Les marchands de fer pourront toujours être approvisionnés par parties à leur gré à des conditions libérales.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

GENIEVRE DE HOLLANDE.

LE soussigné a en débarquement du brick Alwina, de Rotterdam, d'envoi de MM. Simon Reynbende & Sons Schiedam—300 pipes genièvre de Hollande de la marque bien connue du bateau à vapeur, qu'il offre à vendre sur la Levée par parties convenables aux acheteurs, et à des conditions avantageuses.
HUGO C. GILDEMEESTER,
19 fev—6m 45, rue Bienville

LES soussignés ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public qu'ils ont commencé leur entreprise pour la construction de toitures, et qu'ils sont prêts à recevoir tous les ordres qui pourront leur être donnés pour couvrir les toits d'ardoises, de cuivre, de plaques de plomb, de ferblanc ou de zinc.—Ils ont également en main un assortiment des articles ci-dessus, qu'ils offrent à vendre en quantités au gré des acheteurs, aux prix des ventes en gros.

Toutes espèces de toitures seront faites et posées dans le plus bref délai par LYALL & DAVIDSON,
8 mai 150, rue des Remparts.

☞A BON MARCHÉ!☜

LES soussignés, voulant changer leur ligne d'affaires offrent à vendre à des prix très réduits le fonds considérable de leur entrepôt, comprenant les marchandises suivantes, savoir: peignes en écaille, do. en corne, du Bresil et ivoire de tous genres, brosses de toutes sortes, eau de Cologne, eau de Florida, de lavende et de rose, extraits de toilette, assortis, savon: de fantaisie pour la barbe et de toilette, poudre de restaurateurs de cheveux de toutes descriptions, poudre de cheveux, ciseaux, en boîtes, canifs et couteaux de poches, rasoirs, ciseaux, cuirs à rasoir, boîtes pour la barbe, cuirs, pochettes, cannes à pêche, fils à pêche rayées, équilibrées pour les hameçons et lignes de pêche, papier à lettre et autre papier, encre noire, cire à cacheter, fer à gaufres, &c. articles de joaillerie, binocles, bretelles, boutons de métal, boîtes à poser, portefeuilles, cartes à jouer de toutes sortes, encre bleue, do. rouge et de couleurs, et une quantité d'autres articles, formant partie de l'assortiment allemand et plaqué, cuillers à thé, et pour la table, et enfin partie de l'assortiment d'un magasin de quincaillerie bien approvisionné et qu'il serait trop long d'énumérer.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés de venir examiner les marchandises ci-dessus, qui leur sont offertes à des prix avantageux pour du comptant ou de bons billets. POLLARD & GREEN,
4 juin 29, rue de Chartres

J. B. FIELD offre à vendre dans la rue Bienville, No. 72 les marchandises suivantes savoir:

30 surons indigo de Caraccas et 4 caisses de Manille,
250 barils eau de vie Irr. preuve,
200 do do do
150 do genièvre,
141 do rum de la Nouvelle Angleterre,
30 do Arcool,
6 do encre bleue,
600 fers de charrue de diverses dimensions,
700 barillets de clous,
100 caisses savon No 1.
300 barillets blanc de plomb,
40 do ocre jaune,
30 do peinture rouge,
30 caisses jaune,
15 do vert,
300 barillets peinture,
100 caisses chandelles de blanc de baleine du Nantucket,
1000 gallons de sperme d'hiver,
4000 do do d'automne,
4000 do do d'hiver, blanchie,
10000 do huile de baleine d'hiver,
150 do barils maquereaux No 3.
6 do harengs choisis en magasin et en débarquement.
16 juin

EXTRAIT DE BAREGES—500 flacons Extrait de Barèges pour bains sulfureux inodores.

Cet extrait a l'avantage de ne pas porter avec lui, cette odeur infecte et repoussante des bains de Barèges artificiels de Sulfure de Potasse, odeur qui n'ajoute rien à leur vertu et les fait tant redouter des malades, à vendre à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD,
28 mai 123, rue Royale.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & DE FERIET

IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui, [illegible] Chartres No. 112, un assortiment général de marchandises sèches, consistant en:

Shals de soie, à la mode,
Shals et écharpes en gaze,
Jaconats en couleur, brin blanc,
Mouchoirs 4/4, indiennes,
Bas de coton blancs et noirs.
Aussi: 100 douzaines chemises d'indienne, dito [illegible] à raies. 27 juin—1

PAR JOSEPH A. BEARD.

LA vente de syndic de Librairie sera continuée dans la soirée, au magasin de livres en face de l'hôtel St. Charles

Quelques ouvrages de choix seront offerts en vente.
27 juin—1

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu aujourd'hui, 27 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité:

La négresse MARIE, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, repasseuse, blanchisseuse et gardienne d'enfans, acclimatée.

Conditions—1/4 comptant, la balance en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque, payables à 6 et 12 mois.

L'acte de vente devant C. Pollock, aux frais de l'acquéreur. 27 [illegible]

PAR A. L. FERNET.

IL sera vendu aujourd'hui, 27 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité:

La negresse J——, âgée d'environ 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie à l'exception qu'elle s'est absentée une seule fois, mais qu'elle est revenue de son propre gré.

Conditions comptant.

L'acte de vente devant M. [illegible] Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 27 juin—1

PAR J LEVY

Vente Renvoyée.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District pour le premier district judiciaire de la Louisiane, en date du 6 juin 1840, et sous la direction du syndic des créanciers de John Barnett et J. Barnett & co. il sera vendu, [illegible] aujourd'hui samedi, 27 du courant [illegible] marchandises sèches, ci-après désignées, abandonnées par les susdits à leurs créanciers, savoir:

Le contenu du magasin No 103, rue de la Nouvelle Levée, consistant en chapeaux, habillements &c. &c.

Le contenu du magasin No. 105, rue de la Nlle. Levée, consistant en liqueurs, saindoux, &c. 27 juin

PAR A. L. FERNET.

Bureau rue Conti No. 21

MEUBLES DE NEW YORK

IL sera vendu, Mercredi prochain 1er Juillet, à 10 heures, au No. 22 de la rue Bienville, un assortiment général de Meubles de New-York, consistant en:

Belles armoires, bureaux, sophas, tables, glaces, chaises françaises, &c. &c.

Conditions à la vente.

Ces meubles pourront être examinés quand on le voudra avant la vente, et emballés comme on le désirera.
27 juin—4

PAR A. L. FERNET

IL sera vendu samedi prochain, 27 du courant, à une heure, à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis, une VOITURE à deux chevaux, entièrement neuve, commode et convenable à une famille. Conditions—Comptant.
26 juin—2

PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu Samedi, 27 de courant, à 10 heures, au magasin d'encan, No. 66, rue de la Commune:

25 barriques Bière d'Ecosse,
Vin rouge en barriques et en caisses,
Une variété de Meubles,
Fruits à l'eau-de-vie, comestibles, &c. 26 juin—3
Aussi—Une quantité de Vitrières, Comptoirs, Secretaires, &c. 27 juin—1

PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan Mardi au soir, le 30 courant, à 6 heures, au No. 223 de la rue des Magasins, entre les rues Julie et St. Joseph:

2500 Sacs Sel des Iles Turques.

Conditions à la vente. 26 juin—4

PAR H. J. DOMINGON

MARDI prochain, le 30 juin à 10 heures du matin, il sera vendu à mon magasin d'encan rue Toulouse, No. 49, environ 77 caisses bottes souliers et brodequins, avariés à bord de la barque Adeline et Eliza, capitaine Horkin, de Boston, par la voie de Charleston, vendues par ordre ou sous la surveillance des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra. 26 juin

PAR M. BARNETT SENR.

(*Vente de Syndic.*)

IL sera vendu vendredi, 3 juillet prochain 1840 à 10 heures A. M., au No. 27, de la rue Tchoupitoulas, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour du premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 3[illegible] mai dernier 1840, les meubles suivants, abandonnés par Thomas J. Beck à ses créanciers:

Une bibliothèque avec des livres,
Un lit,
Un side-board avec le dessus en marbre,
Un lavabo,
Une table ronde,
Un bureau,
Un sofa.
Conditions:—Comptant. 23 juin—10

PAR BACH & CALHOUN

VENTE DE SYNDIC.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District du premier District judiciaire, il sera vendu, le 29 juin, à quatre heures et demie P. M., à la résidence de M. Jonathan Alston, dans la rue Lacourse, entre les rues Constance et des Magasins.

Les meubles de la dite maison, et une quantité d'autres objets.

Conditions:—Comptant. 16 juin.

PAR P. E. TRICOU

Honoré Gamet contre ses créanciers

IL sera vendu le mardi 30 juin 1840, à 6 heures P.M. rue Dumaine entre Condé et Levée, en vertu d'un ordre de l'honorable cour de Paroisse, en date du 16 juin les ajustements appartenant au failli ci-dessus [illegible], les articles ciers—3 jutailles d'huile.

Conditions, comptant. 19 juin—3t. 16 26 30.

PAR P. E. TRICOU

J. V. Marmontre contre ses créanciers

IL sera vendu le mardi 30 juin 1840, à 10 heures du matin, au Théâtre de la Renaissance, rue [illegible] les Champs Elysées et Grands Hommes, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, en date du 16 juin [illegible] suivants appartenant au failli ci-dessus [illegible] Mobilier, décors et accessoires du Théâtre de la Renaissance.

Conditions. Comptant.
19 juin—3—19. 26. 30.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu, le samedi, 27 juin courant, à la Bourse de la Cité, à midi:

Une jolie propriété ou residence d'été sise à Mandeville sur la rive du lac et à deux îlets du lac, composée de deux portions de terre contiguës, dont l'une forme l'encoignure, mesure 180 pieds de face à la rue Massena et 170 pieds de face à la rue Jefferson, et l'autre, 116 pieds de face à la rue Massena, et 212 pieds 6 pouces de profondeur (tout mesure française) avec une maison, bâtisses et dépendances, ainsi que le puits, jardin en plein rapport, un arbre fruitier, &c.—Aussi avec une charrette, un cheval qui sera fourni autres meubles mentionnés, &c. [illegible] aratoires et autour de la venue.

Conditions:—un quart comptant et le reste payable à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

L'acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, le 27 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis:—

CELESTE, âgée d'environ 38 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison.

ALEXIS son fils, négrillon âgé d'environ 11 ans, bon garçon et domestique de maison, très actif et intelligent. Ces deux esclaves sont entièrement garantis contre les vices et maladies prévus par la loi.

Conditions:—moitié comptant et la balance à 6 mois en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait payement.

L'acte de vente par devant F Barnett, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

PAR M. BARNETT Sr.

☞Grande Vente de M[illegible]

IL sera vendu lundi, le 29 courant, à 11 heures du matin, au No. 7, dans la rue de la Levée, entre les rues Champs Elysées et Marigny, les meubles suivants savoir:

Un side board, quelques tables, do. de toilette, bureaux, chaises en acajou, armoires, lits, buffets, &c. &c., toiles, moustiquaires et vases, verrerie, instruments aratoires, &c. &c.

Conditions au moment de la vente. 26 juin

PAR HEWLETT & CENAS.

EN vertu d'un décret de partage, il sera vendu samedi le 27 juin 1840, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins:

ONZE LOTS DE TERRE

situés dans l'îlet No. 27 au faubourg Livaudais, en face du *Live Oak Square*, et borné par les rues Washington, Quatrième, Camp et Chesnut.

Ainsi que 16 lots de terre situé au faubourg Plaisance entre les rues Napoléon et Apollon, en face de la place ci-après, entre les chars de Carrollton.

Conditions:—Un tiers comptant, et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés.

Les actes de vente pardevant Wm. Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les plans seront exposés vendredi, le 26 courant. 22

PAR HEWLETT & CENAS

Vente de Propriétés de Valeur par ordre de la Cour.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à l'Arcade Banks, samedi le 27 juin prochain, les propriétés ci-dessous décrites, conformément au plan dressé par F. W. Kersten, abandonnées par Wm. G. Fagher à ses créanciers et aux créanciers de James et Wm. Gells, [illegible] savoir:

La moitié indivise de neuf Lots de Terre situés dans la Seconde Municipalité, formant l'encoignure des rues Hevia et St. Pierre, et ayant les dimensions suivantes:

Les lots nos. 1, 2 et 3, contigus ont ch cun 25 pieds 5 pouces de face à la rue Hevia, entre les rues St. Pierre et St. Paul, sur une profondeur de 179 pieds 2 pouces et 1 ligne de profondeur.

Les nos. 4, 5 et 6, contigus, mesurant les nos 4 et 5, chacun 25 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue St. Pierre, entre les rues Hevia et Poydras, sur 85 pieds, 3 pouces de profondeur.

Le No. 6, formé l'encoignure des rues Hevia et St. Pierre et mesure 25 pieds 6 pouces 2 lignes sur la rue St. Pierre, sur 85 pieds 3 pouces de profondeur sur la rue Hevia, et 25 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne de derrière.

Les lots Nos. 7, 8 et 9 sont également contigus. Le No. 7 forme l'encoignure des rues Hevia et St. Pierre et mesure 26 pieds, 6 pouces 7 lignes de face sur la rue St-Pierre, sur 85 pieds 9 pouces de face à la rue Hévia; 25 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne de derrière et 85 pieds 9 pouces 5 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 8—Le lot No. 8, mesure 25 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue St. Pierre, 25 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur sur la ligne de derrière et 85 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le sépare du No. 9—Le No. 9 a la même façade et la même largeur que le No. 8 sur une profondeur sur la ligne d'en bas.

Conditions—Dix pour cent comptant, et la balance à un crédit de 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction du syndic et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

La moitié indivise des trois îlets de terre suivants situés à Carrolton, paroisse de Jefferson—savoir:—

L'îlet 223—No. 1, contient 12 lots de terre ayant et a cun 60 pieds de face, et est borné par les rues Jefferson Quatorzième et deux autres rues sans nom. L'îlet No. 223, No 2, contient 12 lots de terre chacun de 60 pieds de face, et est borné par les rues Jefferson et Quinzième et deux autres rues sans nom. L'îlet No. 222, No. 2, contient 12 lots de terre ayant chacun 60 pieds de face, et est borné par la rue Quinzième et trois autres rues sans nom.

Conditions—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Un lot de terre à Carrollton, désigné par le No. 9 dans l'îlet marqué par la lettre H, compris entre les rues Clinton, Hyllery, de l'Espérance et Q[illegible], mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue H[illegible]

Conditions—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Une action du fond capital du steamer Sultana, au prix de la souscription de mille piastres, sur lesquelles sept cent quarante piastres et 30/100 ont été payées.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente pardevant H B. Cenas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
26 mai—4t—1,15,27

TOILE et Corde d'Emballage—100 pièces Toile et 100 rouleaux de corde de qualité supérieure, reçus par l'Indiana, à vendre par Wm. G HEWES & Co,
15 mai rue Natchez

MERINOS Français à fond couleur foncée, à vendre par BOURRY D'IVERNOIS,
29 mai 39, rue de Chartres.

ARDOISES—En débarquement du trois mats Queen Victoria, une grande quantité d'ardoises de Walles, qui sont offertes à vendre à des prix modérés, en lots au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON,
20 mai 150, rue des Remparts

FER EN SAUMONS—67 tonneaux actuellement en débarquement et à vendre par
17 juin STETSON & AVERY, 30, Gravier.

CIGARES de la Havane, Regalias, Imperiales, Canones et autres, en magasin et à vendre par
15 juin J. M. CABALLERO, 36, Vieille Levee.